



RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Ministère de la Santé et de
l'Hygiène Publique

REVUE NATIONALE CONJOINTE DES PERFORMANCES 2024 DU SECTEUR DE LA SANTE

RAPPORT GENERAL



Septembre 2025

Table des matières

INTRODUCTION.....	3
I. OBJECTIFS.....	3
1.1. Objectif général	3
1.2. Objectifs spécifiques.....	3
II. METHODOLOGIE	4
III. FINANCEMENT DE LA REVUE.....	4
IV. DEROULEMENT DES ACTIVITES	5
4.1. Cérémonie d'ouverture.....	5
4.2. Présentations.....	6
4.2.1. Présentation des termes de référence de l'atelier.....	6
4.2.2. Synthèse des recommandations issues des revues régionales 2024	6
4.2.3. Synthèse du rapport annuel de performance 2024 du secteur	6
4.2.4. Introduction aux soins de santé primaires	7
4.2.5. Présentation de la situation de la pandémie du MPOX	7
4.3. Communications thématiques.....	8
4.3.1. Panel sur la thématique 1	8
4.3.2. Panel sur la thématique 2.....	8
4.3.3. Panel sur la thématique 3.....	8
4.3.4. Communication sur la réorganisation des spécificités nationales.....	9
4.4. Organisation des travaux en commission	9
4.5. Principaux points d'attention.....	9
4.6. Prochaines étapes.....	10
4.7. Cérémonie de clôture.....	10
V. PRINCIPAUX RESULTATS OBTENUS.....	10
VI. RECOMMANDATIONS	11
CONCLUSION	11
ANNEXE : Quelques photos de l'événement	13

INTRODUCTION

En 2023, le Togo, avec l'appui de ses partenaires techniques et financiers, a élaboré la Politique Nationale de Santé (PNS) horizon 2030 ainsi que le Plan National de Développement Sanitaire (PNDS) 2023-2027, assorti d'un plan de suivi-évaluation (PSE) pour l'opérationnalisation du PNDS. Conformément à ce dispositif, une revue annuelle des performances sanitaires est prévue à tous les niveaux de la pyramide sanitaire. Ainsi, les formations sanitaires ont organisé le monitoring des activités du second semestre suivi de la revue des districts (janvier-février 2025) et des régions (mars-avril 2025). La présente revue nationale conjointe vient clôturer la série des revues.

La revue annuelle conjointe des performances du secteur de la santé permet d'apprécier collectivement les résultats de l'année 2024 et d'alimenter l'évaluation à mi-parcours du PNDS, dont le processus est prévu démarrer en septembre 2025.

Cette revue constitue un cadre de dialogue politique entre les parties prenantes du système de santé pour analyser les performances du secteur, identifier les progrès réalisés et les goulots d'étranglement afin de proposer des solutions adaptées au contexte actuel et de formuler des recommandations en vue de l'amélioration durable de l'état de santé des populations togolaises.

Elle constitue également une opportunité pour dresser un bilan, partager les bonnes pratiques et dégager les défis prioritaires.

La Revue nationale conjointe des performances du secteur de la santé au titre de l'année 2024 est organisée sur une durée de trois jours allant du 10 au 12 septembre 2025, dans l'amphithéâtre du Centre Administratif des Services de Lomé sous le leadership du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique (MSHP) avec l'appui des Partenaires techniques et financiers (PTF).

Ont pris part à cette rencontre plus de 150 acteurs issus du MSHP, du Ministère de l'Accès aux Soins et de la Couverture Sanitaire, des représentants du Ministère de l'Économie et des Finances, du Ministère de l'Administration Territoriale, du Ministère de la Planification du Développement et de la Coopération, du Ministère de l'Éducation, Ministère des Ressources Halieutiques, du Ministère de l'Agriculture, Ministère de la Communication, des partenaires techniques et financiers, des ordres professionnels, du secteur privé de soins, de la société civile ainsi que des leaders religieux et coutumiers, du représentant des Agents de santé communautaires (ASC), etc... sous le thème « *Renforcer les soins de santé primaires pour accélérer la couverture sanitaire universelle* ».

Le présent rapport retrace la synthèse des travaux et s'articule en six points à savoir : les objectifs, la méthodologie, le financement de la revue, le déroulement des activités, la synthèse des travaux, les principaux résultats obtenus et les recommandations.

I. OBJECTIFS

1.1. Objectif général

L'objectif général de la revue était d'apprécier la performance du secteur de la santé dans la mise en œuvre du PNDS 2023-2027 par le biais des indicateurs du plan de suivi et évaluation et de définir les priorités pour l'amélioration de la performance en matière de santé pour l'année 2025.

1.2. Objectifs spécifiques

Plus spécifiquement, il s'est agi de :

- apprécier les résultats sanitaires de l'année 2024 à travers les indicateurs traceurs de progrès ;

- identifier les forces et les faiblesses du système de santé et les problèmes prioritaires du secteur ;
- proposer des approches de solutions pour lever les principaux goulots d'étranglement identifiés ;
- faire une analyse approfondie des goulots d'étranglement afin de proposer des solutions stratégiques pour le secteur ;
- assurer la visibilité du secteur à travers l'animation des stands, le partage des bonnes pratiques en santé et des prestations de soins ;
- formuler des recommandations pour orienter la mise en œuvre du PNDS 2023-2027 en 2025.

II. METHODOLOGIE

La revue de s'est tenue sur deux (02) sites : l'amphithéâtre du centre administratif et des services a servi de cadre pour les présentations et les discussions tandis que l'animation des stands, l'exposition des bonnes pratiques en santé et la prestation de soins se sont déroulées au pavillon Oti du Centre des Expositions et Foires Togo 2000 (CETEF Togo 2000) pour rehausser l'éclat de la santé et du bien-être.

L'approche méthodologique a été participative et inclusive et basée sur les présentations, l'organisation des panels de discussion, débats, des travaux en commissions et restitutions en plénière.

Les trois (03) thématiques ont été présentées sous le format de panel. A l'issue des discussions de chaque panel, trois sujets ont été retenus pour faire l'objet des travaux en commission en vue de ressortir les points d'attention et des recommandations.

Des liens zoom ci-dessous ont été générés pour permettre à certains acteurs de participer à la revue en ligne.

Il s'agit de :

Lien 1 : <https://zoom.us/j/93098249861?pwd=DXuAbqBFmFFjmyAmH9HbNxmdMmNK1A.1>

ID de réunion : 930 9824 9861

Code secret : 229696

Lien 2 : <https://zoom.us/j/92398868361?pwd=06TDiOBoVtKvyY2oeQ8EGG1DbqDNJW.1>

ID de réunion : 923 9886 8361

Code secret : 262835

Ce format a permis d'analyser les performances du secteur, d'identifier les principaux défis et de formuler des recommandations réalistes et consensuelles pour l'amélioration du système de santé.

III. FINANCEMENT DE LA REVUE

Selon les termes de la note conceptuelle de la revue nationale conjointe des performances du secteur de la santé élaborée par le MSHP, le budget prévisionnel total s'élevait à 26 092 003 FCFA. Les promesses de financement de la revue est de 4 024 963 FCFA soit 15% pour l'Etat (budgets autonomes des hôpitaux) et de 22 067 040 FCFA soit 85% pour les Partenaires Techniques et Financiers (OMS, Unicef, Santé Intégrée, UNFPA, Plan International, GIZ).

Le montant mobilisé auprès des PTF s'élève à 23 954 665 FCFA soit un taux de mobilisation de 108% par rapport aux promesses. Ces ressources mobilisées ont été consommées à 21 733 615 FCFA soit un taux d'exécution de 90,73%.

IV. DEROULEMENT DES ACTIVITES

Les travaux se sont déroulés en trois (03) jours. La première journée a été consacrée à la cérémonie d'ouverture, la présentation des termes de référence, de l'agenda et des participants, ainsi qu'à la présentation du rapport annuel de performance 2024 du secteur de la santé, de la synthèse des recommandations issues des revues régionales 2024 et des communications thématiques sur les réformes du secteur, les soins de santé primaires (SSP)

La deuxième journée a débuté avec la présentation de la situation épidémiologique de MPOX au Togo et l'état de mise en œuvre des réformes au sein des spécificités. Ces présentations ont été suivies de l'examen de deux thématiques prioritaires retenues (réduction de la mortalité maternelle et infantile dans le contexte de l'Assurance Maladie Universelle (AMU), disponibilité des produits de santé au dernier kilomètre). A l'issue de ces présentations, les participants ont été conviés aux travaux en commissions.

La troisième journée a été consacrée à la suite des travaux en commission et la restitution des résultats des commissions en plénière, suivies de la validation des recommandations et à la cérémonie officielle de clôture.

4.1. Cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture a été marquée par trois interventions à savoir le mot de bienvenue du vice-président du comité technique d'organisation, l'allocution du chef de file des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) et le discours d'ouverture de monsieur le Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique.

Le Vice-président du comité technique d'organisation, Secrétaire permanent du PNDS, a d'abord souhaité la bienvenue aux participants à la revue nationale conjointe des performances du secteur de la santé 2024. Il a ensuite rappelé le contexte de cette auguste rencontre, la première depuis celle ayant eu lieu sous le format de Réunion bilan en octobre 2019. Il a souligné qu'elle s'inscrit en parfaite cohérence à l'instar du même exercice de revues sectorielles conjointes organisées dans d'autres départements ministériels. Il a par ailleurs présenté le processus de préparation de cette revue et invité les participants à mener des travaux techniques de qualité, dans une dynamique participative et contributive, afin de contribuer à l'atteinte des objectifs fixés. À cet effet, il a relevé que le nombre d'indicateurs traceurs de progrès est passé de 34 dans le PNDS 2017-2022 à 57 dans le PNDS 2023-2027, traduisant l'ambition d'un suivi plus rigoureux et exhaustif. Enfin, il a conclu son intervention en formulant le vœu d'un plein succès aux travaux de la revue.

Prenant la parole au nom de l'ensemble des Partenaires techniques et financiers (PTF), le représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a remercié le MSHP pour l'honneur fait et les efforts constants en faveur de la santé des populations. Il a rappelé que la mise en place de la CSU demeure une priorité et a souligné les progrès du Togo, avec 63% des indicateurs traceurs en progression. Tout en saluant ces acquis, il a insisté sur la responsabilité et la redevabilité, essentielles pour consolider les résultats. Il a invité les participants à identifier les défis persistants et à formuler des recommandations pertinentes. Selon lui, le thème de cette revue illustre parfaitement la marche résolue du Togo vers la CSU et l'alignement avec l'ODD 3 relatif à la santé et au bien-être. Enfin, il a invité les participants à des analyses objectives permettant de dégager des solutions réalistes et a réitéré l'engagement des PTF à accompagner le Togo dans l'atteinte des objectifs du PNDS 2023-2027.

Dans son allocution d'ouverture, le Ministre de la santé et l'hygiène publique a souhaité la bienvenue aux participants et a rappelé les avancées récentes du secteur, notamment l'adoption de la Politique Nationale de Santé horizon 2030, du PNDS 2023-2027 et de son plan de suivi-évaluation. Il a également souligné les progrès enregistrés avec la mise en œuvre de l'Assurance Maladie Universelle depuis janvier 2024, appuyée par divers programmes de renforcement des infrastructures, du personnel de santé et du plateau technique. Aussi, il a mis l'accent sur les thématiques sensibles comme le genre, le changement climatique, la médecine traditionnelle, la prévention et contrôle de l'infection, l'assurance qualité et les déterminants sociaux de la santé.

Il a ensuite invité les participants à des discussions constructives afin d'analyser les performances sanitaires de l'année 2024, identifier les goulots d'étranglement et formuler des recommandations réalistes.

Enfin, il a adressé ses remerciements aux plus hautes autorités, aux partenaires techniques et financiers, aux collectivités locales, à la société civile ainsi qu'aux acteurs du système de santé pour leur engagement et leurs efforts. Il a conclu par un appel à la responsabilité collective pour renforcer le système de santé, avant de déclarer officiellement ouverts les travaux de la revue.

Une photo de famille des participants a mis fin à la cérémonie d'ouverture des travaux.

4.2. Présentations

Plusieurs présentations ont meublé la revue nationale conjointe des performances 2024 notamment la présentation des TDR, la synthèse des recommandations issues des revues régionales 2024, la synthèse du rapport annuel de performance 2024 du secteur de la santé, la présentation sur les soins de santé primaires (SSP) puis enfin la présentation de la situation de la pandémie du MPOX au Togo.

4.2.1. Présentation des termes de référence de l'atelier

La note conceptuelle de la revue a été la première présentation. Elle a rappelé le contexte, les objectifs, les résultats attendus, l'approche méthodologique, les conditions d'organisation de la revue et l'agenda. Elle a débouché sur la mise en place du présidium.

4.2.2. Synthèse des recommandations issues des revues régionales 2024

Présentée par le Directeur Régional de la Santé de la région centrale, il ressort que sur les dix (10) recommandations issues des revues des régions, 05 sont totalement réalisées, 04 partiellement réalisées et 01 en cours de réalisation. Entre autres recommandations réalisées, nous citons la mise en place des flottes et plateforme WhatsApp dans les six régions sanitaires pour faciliter la communication, le transport et la prise en charge des malades dans le cadre du renforcement du système de référence et contre référence, le plaidoyer réalisé auprès du MSHP pour le payement des créances dues aux formations sanitaires par les organismes de gestion de l'AMU et des programmes de gratuité, la mise en place d'un comité de facturation et de suivi du payement des créances dues aux formations sanitaires.

4.2.3. Synthèse du rapport annuel de performance 2024 du secteur

Les grandes articulations du rapport annuel de performance 2024 ont été présentées par le chef division suivi évaluation du SP-PNDS. Il ressort que sur les 57 indicateurs que comporte le PNDS 2023-2027 : (i) l'axe 1 compte 22 indicateurs avec 13 qui sont en progression, 06 en régression et 03 stationnaires ; (ii) l'axe 2 compte 12 indicateurs dont 06 en progression, 04 en régression et 02 stationnaires ; (iii) l'axe 3 qui compte 17 indicateurs dont 12 en progression, 02 en régression et 03

sont stationnaire ; (iv) l'axe 4 comporte deux indicateurs dont 01 en progression et 01 stationnaire et en fin (v) l'axe 5 a 04 indicateurs tous en progression.

Le tableau suivant montre le « comportement » des indicateurs traceurs en 2024.

Tableau I : Synthèse des indicateurs traceurs en 2024

Axes	Nombre d'indicateurs	Progression (Nbr et %)		Régression (Nbr et %)		Stationnaire (Nbr et %)	
Axe 1	22	13	59,09	6	27,27	3	13,64
Axe 2	12	6	50	4	33,33	2	16,67
Axe 3	17	12	70,59	2	11,76	3	17,65
Axe 4	2	1	50	0	0	1	50
Axe 5	4	4	100	0	0	0	0
Total	57	36	63,16	12	21,05	9	15,79

Source, Rapport annuel de performance 2024 du secteur de la santé

4.2.4. Introduction aux soins de santé primaires

La présentation sur l'introduction aux soins de santé primaires, a été animée par un Staff de l'OMS. Après un bref rappel historique depuis la conférence d'Alma Ata en 1978, six jalons majeurs ont été évoqués, dont la mise en place du district sanitaire comme base opérationnelle des SSP à Hararé, l'Initiative de Bamako, et les déclarations d'Addis-Abeba, Ouagadougou et Rio de Janeiro, ainsi que la résolution sur les soins centrés sur la personne. Tous ces jalons ont permis de reformuler la vision des SSP à Atana en 2018 et de réfléchir à la mise en œuvre de ces soins au cours du 21^{ème} siècle. L'orateur a souligné l'importance des SSP comme approche, moyen d'action et résultats contribuant à la Couverture Sanitaire Universelle (CSU) et à l'atteinte des ODD, en mettant en avant les conditions de succès liées aux connaissances et à la disponibilité des ressources humaines en quantité et en qualité, à la technologie et au financement.

Le cas particulier du Togo a été mis en exergue. Les SSP étant au cœur de la politique nationale de santé en témoigne leur inscription comme priorité de la feuille de route gouvernementale 2020-2025 et comme principe directeur de la Politique nationale de santé horizon 2030.

Pour conclure, il a relevé deux défis majeurs à savoir le paiement direct des soins par les ménages à plus de 50%, renforcement du système de santé district, l'opérationnalisation de la stratégie d'optimisation des pratiques de l'ASC, le chevauchement des fonctions dans la filière des soins et l'insuffisance de la qualité et soins de santé.

4.2.5. Présentation de la situation de la pandémie du MPOX

Après les déclarations de l'OMS et de l'OOAS, classant l'urgence de MPOX comme une épidémie à portée internationale, le Togo a renforcé les activités de préparation avec l'appui des partenaires (OMS et l'OOAS). A la date du 07 septembre 2025, 360 cas suspects répartis dans 10 districts ont été rapportés avec 74 cas confirmés. Au total, 668 contacts sont sous surveillance parmi lesquels 05 cas sont déclarés positifs. Dans le cadre de la riposte, plusieurs activités ont été réalisées, notamment l'activation du COUSP au niveau 1, le renforcement de capacités du pays, l'élaboration des documents de renforcement des activités de surveillance et de prise en charge.

Les défis relevés dans la gestion de cette pandémie sont entre autres l'absence de dispositif de tri des cas aux points d'entrée et dans les formations sanitaires et l'insuffisance de déploiement du matériel.

A la suite de cette présentation, le point de discussion est l'analyse précoce de la réponse au MPOX basée sur la technique d'évaluation rapide : **approche 7 1 7** c'est à dire 7 jours pour détecter, 1 jour pour notifier et 7 jours pour initier les sept actions de riposte.

4.3. Communications thématiques

4.3.1. Panel sur la thématique 1

Le premier panel a porté sur la *réorganisation administrative des aires sanitaires* et a été modéré par la Directrice Générale des Etudes, de la Planification et de l'Information Sanitaire.

La présentation instructive au panel a ressorti les éléments justifiant cette réorganisation. Il s'agit de : (i) l'absence de textes définissant les modalités de création et d'organisation des aires sanitaires et de fonctionnement des organes de gestion des aires sanitaires et (ii) l'arrimage systématique de l'organisation administrative des aires sanitaires sur le découpage administratif rendant gestion et la viabilité des aires sanitaires.

Les discussions ont permis de clarifier les concepts de commune sanitaire, district sanitaire, préfecture sanitaire, région sanitaire et zone sanitaire d'intervention et les critères d'érection d'une localité en région et district sanitaire. Selon la nouvelle organisation proposée, la préfecture n'est pas une entité administrative dans le système de santé ; le système de santé du Togo repose sur le district sanitaire comme définie à la déclaration de Hararé.

En ce qui concerne la coordination des interventions aux niveau district et région, deux organes ont été proposés : un organe de coordination stratégique et de délibération (comité de coordination du secteur de la santé) et un organe de coordination technique et de prise de décision (équipe cadre).

S'agissant de la commune sanitaire, ces compétences médicales et administratives se limitent au centre de santé communal. Toutefois, lesdites compétences peuvent être étendue aux formations sanitaires de la commune sur délégation du directeur du district sanitaire.

4.3.2. Panel sur la thématique 2

Le deuxième panel a porté sur la *Contribution à la réduction de la mortalité maternelle et infantile y compris la malnutrition dans le contexte de l'accélération de l'AMU* par le Chef service Gynéco-obstétrique du CHU Campus.

La présentation introductive de ce panel a mis l'accent sur l'évolution des indicateurs de couverture de la santé maternelle et infantile y compris la nutrition. Elle a également ressorti que les cibles les plus touchées par les décès maternels sont les femmes de moins de 18 ans, les femmes de plus de 40 ans et celles ayant des grossesses trop rapprochées ou trop nombreuses (grandes multipares). Les causes de ces décès se résument aux 03 retards : retard à la prise de décision, retard lié à l'accès aux formations sanitaires et le retard lié à l'accès aux soins.

Le panel a permis de ressortir les approches de solution pour venir à des trois retards, de préciser les responsabilités de chaque partie prenante et enfin de relever la nécessité d'accroître progressivement la couverture de la population par les interventions de l'AMU.

4.3.3. Panel sur la thématique 3

Le panel 3 a porté sur la *stratégie pour l'amélioration de la disponibilité des produits de santé au dernier kilomètre* sous la modération du Directeur des Pharmacies, du Médicament et des Laboratoires.

Les deux présentations introductives du panel ont permis de mettre en exergue les dysfonctionnements du système national d'approvisionnement des produits de santé ; les causes et les conséquences de ces dysfonctionnements de même que les approches de solution pour y remédier.

Face à ces ruptures, l'AMU constitue une approche de solution visant l'amélioration de la prévision, la gestion du stock, la logistique, la gouvernance et qui combinent la planification, la technologie, et la collaboration.

Les discussions du panel ont permis de mettre en exergue les points suivants : (i) le retard de recouvrement des créances des assurances par les formations sanitaires ; (ii) l'absence d'un dispositif national de gestion des produits de santé et (iii) l'insuffisance de la production locale des médicaments.

4.3.4. Communication sur la réorganisation des spécificités nationales

Cette communication a connu deux présentations : (i) la mise en place de l'Institut National de Santé Publique (INSP) et (ii) la réorganisation du système national de transfusion sanguine.

Les deux présentations ont permis de ressortir : (i) le niveau de mise en œuvre des réformes ; (ii) les difficultés rencontrées et (iii) les pistes de solutions.

Les discussions qui ont suivi ces deux présentations ont porté sur la nécessité de poursuivre le plaidoyer pour faciliter la mise en place de l'INSP et la mise en place d'un programme national de transfusion sanguine.

4.4. Organisation des travaux en commission

Les participants ont été répartis en trois commissions. Ces commissions avaient chacun son cahier de charge portant sur les sujets suivants :

- Commission 1 : Comment opérationnaliser les zones sanitaires d'intervention ;
- Commission 2 : Les défis et perspectives de la contribution de l'AMU à la réduction de la mortalité maternelle, infantile et la prévalence de la malnutrition ;
- Commission 3 : Comment améliorer l'expression des besoins en médicaments et autres produits de santé à chaque niveau de la pyramide sanitaire.

Le travail de chaque commission consistait à :

- Identifier les facteurs facilitants et contraignants de mise en œuvre (facteurs politiques, techniques, institutionnels, organisationnels).
- Identifier les mesures de réformes clés pouvant faciliter la mise en œuvre.
- Identifier les pistes de réflexions pour adresser les contraintes.

Le rapporteur de chaque commission a présenté en plénière les résultats de leur travaux suivis de discussion. Les participants ont reçu des réponses à leurs préoccupations et des commentaires ayant meublé la restitution des travaux.

4.5. Principaux points d'attention

A l'issue des travaux de la revue, les principaux points d'attention sont entre autres :

- la responsabilisation des districts dans la planification et le suivi de mise en œuvre des activités opérationnelles ;
- la nécessité que la DSNISI fasse la revue des cibles avec les différents programmes de santé ;
- le renforcement de la disponibilité des produits de santé et de la qualité des données dans les formations sanitaires (disponibilité et utilisation des outils, l'expression des besoins, gestion des stocks)
- l'importance pour la CAMEG-TOGO d'assurer son rôle d'approvisionnement des formations sanitaires publiques et privées à but non lucratif en produits de santé au dernier kilomètre.

4.6. Prochaines étapes

Les prochaines étapes ont été annoncées comme suit :

- Elaboration du rapport général de la revue nationale conjointe ;
- Elaboration de la feuille de route de mise en œuvre des recommandations ;
- Diffusion du rapport général de la revue.

4.7. Cérémonie de clôture

La cérémonie de clôture de la revue nationale a connu trois (03) interventions à savoir celle du Secrétaire Permanent du PNDS, celle du Chef de file des PTF et enfin celle du Secrétaire Général Représentant Monsieur le Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique.

Le Secrétaire Permanent du PNDS a exprimé sa satisfaction quant à l'organisation et au déroulement de la revue nationale conjointe 2024, au regard des thématiques abordées. Il a adressé ses remerciements aux différents acteurs du système sanitaire.

Prenant la parole au nom des Partenaires Techniques et Financiers, le représentant du Chargé de bureau de l'OMS a salué la qualité de la revue, qualifiée d'inclusive et participative, notamment à travers le traitement des trois thématiques retenues. Il a encouragé le SP/PNDS à maintenir la tenue de la revue nationale dans son format actuel, malgré la rareté des ressources, et a souhaité un bon retour à tous les participants.

Enfin, le Secrétaire Général, représentant Monsieur le Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique, a transmis aux participants les salutations de ce dernier et a exprimé sa satisfaction quant à l'aboutissement heureux des travaux. Il a ensuite adressé remerciement aux PTF pour leur engagement au côté du ministère de la santé. Pour finir il a souhaité un bon retour aux participants avant de déclarer officiellement close la revue nationale conjointe, au nom du Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique.

V. PRINCIPAUX RESULTATS OBTENUS

Au terme des activités de la revue, les résultats suivants ont été enregistrés :

- Les résultats sanitaires de l'année 2024 ont été présentés et discutés ;
- Trois thématiques ont fait l'objet de discussions en panels ;
- Les recommandations ont été formulées pour la mise en œuvre des points discutés dans les trois commissions thématiques (voir tableau des recommandations) ;
- Des prestations de soins ont été offertes à la population en marge des travaux de la revue et étendues aux activités du Salon de la santé et du bien-être tenu simultanément sur le site du Centre Togolais des Expositions et Foires Togo 2000 (CETEF Togo 2000).

VI. RECOMMANDATIONS

A l'issue des échanges lors des présentations et des discussions des panels, huit (08) recommandations ont été formulées et sont consignées dans le tableau suivant :

N°	Domaine	Problèmes	Recommandations	Services techniques Responsables
A l'endroit du ministère de la santé				
1	Assurance maladie Universelle AMU	Retard dans le paiement des créances WEZOU, CNSS et l'INAM	Évaluer les créances dues par les assurances aux formations sanitaires	DAF
2			Soumettre les résultats de l'évaluation des créances dues par les assurances aux formations sanitaires à l'autorité ministérielle pour disposition à prendre	DAF
3	Réforme de l'organisation administrative des aires sanitaires	Absence de textes définissant les modalités de création et d'organisation des aires sanitaires	Faire un plaidoyer pour la prise de textes réorganisant les aires sanitaires ainsi que le fonctionnement de leurs organes de gestion	DEPP
4			Mettre la nouvelle réforme d'organisation administrative des aires sanitaires en phase pilote dans un nombre de districts avant la généralisation de son application	DEPP
5	Lutte contre les maladies	Non opérationnalisation de l'Institut National de Santé Publique (INSP)	Mettre en place l'INSP	INH
6	Disponibilité des produits de santé de qualité au dernier kilomètre	Absence de contrôle sur la chaîne d'approvisionnement des produits de santé	Mettre en place l'Agence togolaise de réglementation pharmaceutique	DPML
7	Spécificités	Absence de réforme des spécificités nationales	Faire l'état des lieux des spécificités en lien avec la réforme de la réorganisation des aires sanitaires	DESR
A l'endroit des hôpitaux				
8	Audit des décès	Irrégularité des audits des décès maternels et néonataux	Mettre en place un mécanisme systématique et intégré des audits des décès liés au paludisme et des décès maternels et néonataux	DESR

CONCLUSION

La revue nationale conjointe des performances du secteur de la santé au titre de l'année 2024 s'est bien déroulée sans incident. Elle a permis de dresser un état des lieux objectif des progrès réalisés et des défis persistants dans la mise en œuvre du PNDS 2023-2027. Elle a favorisé un dialogue inclusif et constructif entre l'État, les PTF, la société civile et les autres acteurs du système de santé, dans une dynamique de redevabilité et de responsabilité partagée.

Les analyses menées et les discussions riches autour des thématiques retenues ont mis en lumière les avancées notables, notamment en matière de renforcement du système de santé, de disponibilité accrue de certains services essentiels et de progrès vers la Couverture Sanitaire Universelle. Elles ont également révélé des contraintes structurelles et organisationnelles, telles que les retards de paiement liés à l'Assurance Maladie Universelle, les défis liés à l'approvisionnement en produits de santé jusqu'au dernier kilomètre, ainsi que la nécessité d'une réforme adaptée de l'organisation des aires sanitaires et des institutions spécialisées.

Les recommandations formulées constituent ainsi une feuille de route claire pour les années à venir, afin d'améliorer l'efficacité et l'efficience du système de santé. Leur mise en œuvre effective nécessitera un engagement ferme des autorités nationales, l'appui constant des partenaires techniques et financiers, ainsi qu'une implication active des communautés et des acteurs de terrain.

En définitive, cette revue s'inscrit dans une dynamique d'apprentissage collectif et d'amélioration continue, essentielle pour atteindre les objectifs du PNDS 2023-2027 et contribuer durablement à l'amélioration de l'état de santé des populations togolaises.

Fait à Lomé, le 12 septembre 2025

A handwritten signature in blue ink is written over a red circular official stamp. The stamp contains the text 'MINISTRE DE LA SANTE ET DE L'HYGIENE' and 'Secrétariat Permanent du PNDS'.

Docteur DOGBE Koku Sika
Secrétaire Permanent du PNDS

ANNEXE : Quelques photos de l'événement



Cérémonie d'ouverture des travaux de la revue



Les participants à la revue nationale conjointe



Photo de famille à la revue nationale conjointe faisant suite à la cérémonie d'ouverture



